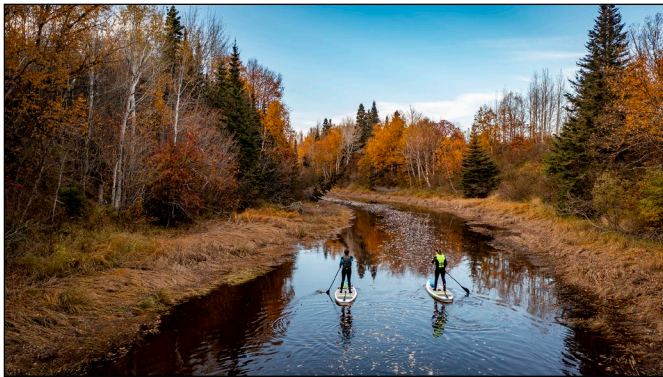




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition Novembre 2023



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe

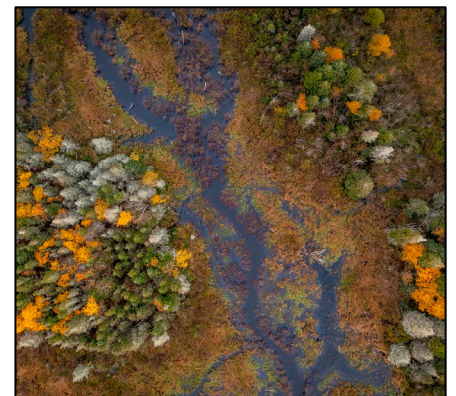
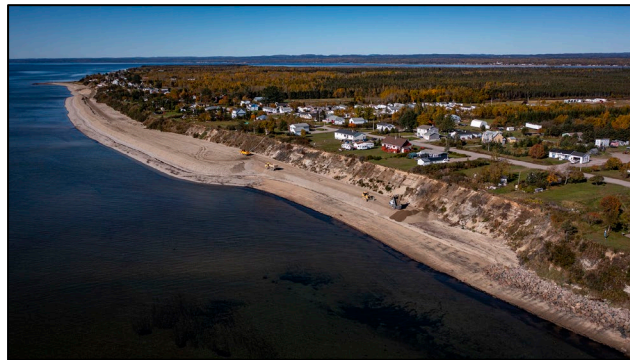


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL	6
SERVICES DES LOISIRS & DE LA CULTURE	7
CENTRAIDE – CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS	10
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T.....	11
ANNONCES.....	12
CERCLE DES FERMIERES.....	14
SERVICE D'URBANISME.....	15
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	16
CONNAISSEZ-VOUS ?	16
TRAVAUX PUBLICS	17
CHANGEMENT D'HEURE	18
NOEUDVEMBRE 2023.....	18
ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX.....	19
PHOTOS RECHERCHÉES.....	20
PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?.....	20
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	21
JEUX - DIVERTISSEMENT.....	22
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023.....	25
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT.....	26
TABLE DES MARÉES – NOVEMBRE 2023.....	27
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	28
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	28
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	28

Notez que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE



Chères Outardéennes, chers Outardéens !

Quand nous prenons connaissance des guerres de croyance et de pouvoir qui se déroulent présentement dans le monde, où la population civile est massacrée, nous pouvons remercier le ciel de vivre encore dans un pays de démocratie où tous peuvent s'exprimer sans peur d'être emprisonnés ou assassinés. Ma défunte mère dirait "merci, mon Dieu" pour notre qualité de vie, mais offrirait également ses prières pour la paix dans le monde.

Plus de 300 maires.esses et de conseillers.ères municipaux ont démissionnés au Québec depuis les dernières élections en novembre 2021 et une des principales causes est le manque de civisme et de respect, ou encore les attitudes négatives d'une partie de la population envers les élus.es. Contrairement à plusieurs, notre magnifique municipalité a la chance de pouvoir compter sur un conseil uni et harmonieux avec des gens expérimentés dans tous les secteurs et très impliqués autant au conseil et comme bénévoles dans notre communauté. J'invite toute la population à continuer de les encourager et de faire preuve de civisme en évitant les attaques personnelles lorsqu'on est en désaccord sur une situation.

J'en profite pour souhaiter, bon retour au bercail à notre conseillère au poste No 4, Mme Jocelyne Bouchard, qui a repris ses activités régulières à la suite d'une période de convalescence qui va pour le mieux. Madame Bouchard s'est remise rapidement à ses dossiers et l'énergie lui revient lentement, mais sûrement.

Novembre, le temps des budgets dans toutes les organisations tel que la MRC, la Régie des matières résiduelles, les municipalités et la Ville. La régie a adopté un budget équilibré de 7 403 872 \$ et a dû piger 400 000 \$ dans le surplus accumulé en plus d'augmenter les quotes-parts municipales de 3.89 %. Cette situation est due, en partie, au fait qu'il y a un retard dans l'implantation de la plate-forme de compostage causé par l'attente du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Le manque de personnes et de disponibilité de celles-ci fait en sorte que la régie ne retire aucune redevance de compostage, et ceci tant que la collecte et la plate-forme ne fonctionne pas, pour une période de 6 mois minimum. Nous espérons une acceptation avant

la fin de l'année, afin d'attribuer un contrat de construction au printemps 2024 et débiter la collecte du compost en 2024.

Plusieurs ont été témoins de gestes de vandalisme et d'intimidation au portail à l'entrée de la municipalité. Il est important de rapporter les faits à la Sûreté du Québec dès que vous en êtes témoin. Des caméras de surveillance seront installées prochainement et le prolongement de l'alimentation électrique vers le marché public permettra d'éclairer davantage le secteur et on espère, aura un effet dissuasif.

Parlant de civisme, j'appelle les utilisateurs de véhicules tout terrain (VTT), au respect de nos plages et aux abords de la rivière. Certains secteurs ont été littéralement labourés volontairement et d'autres utilisateurs s'attaquent à la recharge de la plage de la rue Labrie. La péninsule regorge de sentiers et d'autres pourraient y être aménagés par les utilisateurs qui désirent s'impliquer. Nous retrouvons également plus de déchets laissés sur les plages, merci à toutes et tous de porter une attention particulière à la propreté de notre littoral.

Un merci particulier aux gens de la Maison des Jeunes Le S.Q.U.A.T et à M. René Perry qui ont procédé au nettoyage des fossés encore cette année, une tâche appréciée qui démontre l'intérêt pour notre municipalité de garder notre territoire soigné.

Assemblée publique

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance ordinaire mardi, le 10 octobre 19 h 30 en la salle du Conseil.

Nous avons adopté une résolution confirmant notre intérêt de collaborer avec les municipalités de Ragueneau et de Chute-aux-Outardes afin de présenter un projet d'achat d'équipements communs dans le cadre de l'aide financière du Volet 4 du FRR Soutien à la coopération intermunicipale. L'aide pourrait atteindre jusqu'à 90% des coûts d'acquisition d'équipements en commun. La mise en commun de nos équipements est fortement encouragée par le gouvernement afin d'éviter le dédoublement d'acquisition et mettre en commun nos forces.

Nous avons autorisé le dépôt d'une demande d'aide au programme PSPS afin de faire effectuer une étude de travaux d'analyse de données géomatiques LIDAR pour la création de deux sentiers pédestres; soit un pour accéder à la plage du secteur Est de la rue Labrie et un second sentier donnant accès à la

rivière Outardes, avec aires de repos, sur environ 2 kilomètres près du Centre des loisirs et de la culture, celui-ci serait accessible 4 saisons et il pourrait être utilisée par toute la population, les touristes, la garderie plein air Grains de soleil et l'école Les Dunes qui sont situées tout près de l'entrée du sentier. L'accès à la rivière par les motoneigistes en période hivernale sera pris en considération dans le projet.

Mme Caroline Gagnon, superviseure des loisirs et de la culture a été autorisée à déposer une demande d'aide financière afin de dynamiser le Portail d'entrée en procédant à l'achat de matériel pour faciliter l'organisation des activités. Pour ce projet, un montant de 14 621 \$ est demandé dans le Programme de soutien aux projets structurants. La municipalité désire embellir les kiosques déjà en place avec l'aide d'une artiste locale qui réaliserait une murale représentant le cycle de la vie pour les 4 kiosques en collaboration avec les citoyens qui seront invités à participer à la fresque et ainsi accroître leur sentiment d'appartenance ; de petits chapiteaux (6), une toile d'ombrage, des accessoires gonflables pour attirer l'attention, de la peinture pour les kiosques, des tables, des chaises, un petit système de son avec un mini système d'éclairage amovible, des extensions et des caméras de sécurité serviront à dynamiser le site.

Notre municipalité regorge d'activités et le taux de participation est toujours grandissant. Nous avons donc, procédé à l'embauche de Raphaël Côté et Alexandre Whissell, nos entraîneurs de soccer pour les jeunes de 6 à 11 ans et d'Ève-Marie David, notre entraîneuse de basketball.

Bonne Halloween à toutes et tous, prudence en bordure des rues et du chemin Principal.



Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :
Lundi, le 13 novembre 2023 à 19h30



TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE 3^e ET DERNIER VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES ÉTAIT DÛ POUR LE 20 SEPTEMBRE 2023.



Institution

LE NUMÉRO DE COMPTE
SUR VOTRE CHÈQUE,
VOTRE MATRICULE EST
CELUI QUI COMMENCE
PAR F-XXXX-XX.XX-0000.



Notez que la municipalité
ne dispose pas de terminal pour le
paiement d'Interac.

Taxes 2023

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité :

- par chèque ;
- par virement ;
- en argent comptant avec reçu.

VIREMENT INTERAC

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Question: **Pour**
Réponse : **Taxes2023**

***IMPORTANT : Mettre votre matricule**



Café viennoiseries

Mercredi, le 22 novembre 2023 de 9 h 15 à 11 h 30
au Centre des Loisirs 493, chemin Principal

La bienveillance, un petit velours pour ma santé mentale.

Café viennoiserie

Marché de Noël des artisans

20\$ pour réserver une table

17 novembre 2023 de 18h à 21h
18 novembre 2023 de 10h à 18h30

Tu veux participer ?
Communique avec Caroline Gagnon,
superviseure des loisirs et de la culture
au loisirs@pointe-aux-outardes.ca
ou au 418 567-2177 poste 1

GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC

gdscotenord@yahoo.fr

VENEZ BOUGER EN FAMILLE, PLAISIR ASSURÉ !



Espace Famille

9H00-11H00

**ACTIVITÉS PSYCHOMOTRICES, 0-8ANS
PARENTS+ENFANTS**



AVEC ANIMATRICES, PLUSIEURS JEUX ACTIFS

salle des loisirs
493 ch. Principal
Pointe-aux-Outardes

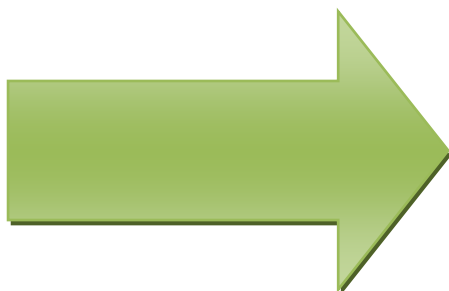
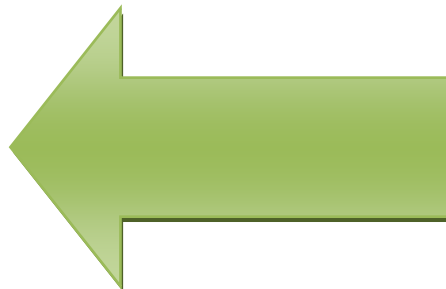
cet automne: 1 samedi / mois
18 nov

INFO/INSCRIPTION

<https://www.facebook.com/GrainsdeSoleil37>



gdscotenord@yahoo.fr



VIE ACTIVE



Venez bouger avec Caroline

À tous les jeudis de 13h30 à 15h
au Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes

Début : 2 novembre 2023

Matériel :

- Bouteille d'eau
- Chaussures d'intérieur (obligatoire)
- Votre bonne humeur

GRATUIT





**MUNICIPALITÉ DE
POINTE-AUX-OUTARDES**



**POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A. &
LA TROUPE ART'SCÈNE**



VOUS INVITE À SON

NOËL DES ENFANTS

INSCRIPTION PAR MESSENGER DE LA
MUNICIPALITÉ OU PAR COURRIEL À
LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA



SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

493, CHEMIN PRINCIPAL
AU CENTRE DES LOISIRS

ÉVÉNEMENT RÉSERVÉ AUX HABITANTS
DE POINTE-AUX-OUTARDES

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2023-2024

10 AU
12 NOV

TOURNOI VOLLEYBALL "BLACKLIGHT"

POLYVALENTE DES BAIES

NOV

EMBALLAGE INTERMARCHÉ

HAUTE-CÔTE-NORD

28
NOV

MARDI, JE DONNE

DEC

EMBALLAGE MAXI

MARQUETTE ET MINGAN

31
DEC

CLÔTURE DÉFI-BUT

CENTRE HENRY-LÉONARD

POUR PLUS D'INFORMATIONS
418-589-5567 POSTE 2



Centraide
Haute-Côte-Nord
Manicouagan

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T

La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Écoute, soutien et références*
Prévention, sensibilisation et information*
Activités socioculturelles et de loisirs*

Horaire :

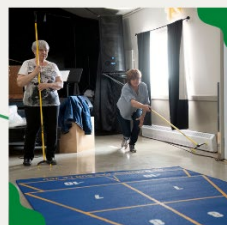
Lundi :	13h00 à 18h00	<i><u>l'aide aux devoirs pour les 8 ans et plus</u></i>
Lundi :	18h00 à 21h30	
Mardi :	18h00 à 21h30	
Mercredi :	18h00 à 21h30	
Jeudi :	18h00 à 21h30	
Vendredi :	18h00 à 23h00	

COORDONNÉES

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes
Courriel : mdjlesquat@hotmail.com
Téléphone : 418 567-1202
Facebook (Groupe) : **Mdj le S.Q.U.A.T**



ANNONCES



Jeux de la FADOQ

Tous les mardis de 13 h à 16 h
au Centre des Loisirs de PAO

- Palet
- Poche
- Cartes
- Crible
- Ping-pong
- Jeux de société
- Café pour socialiser



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe
Montage : Roxane Marin



25 ans

CAFÉS-RENCONTRES DE NOVEMBRE

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées
pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND

Lundi le 6 et 20 novembre
dès 19 h 00

LIEU

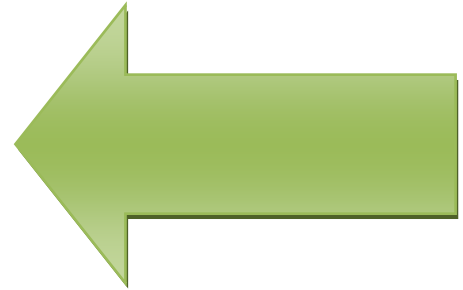
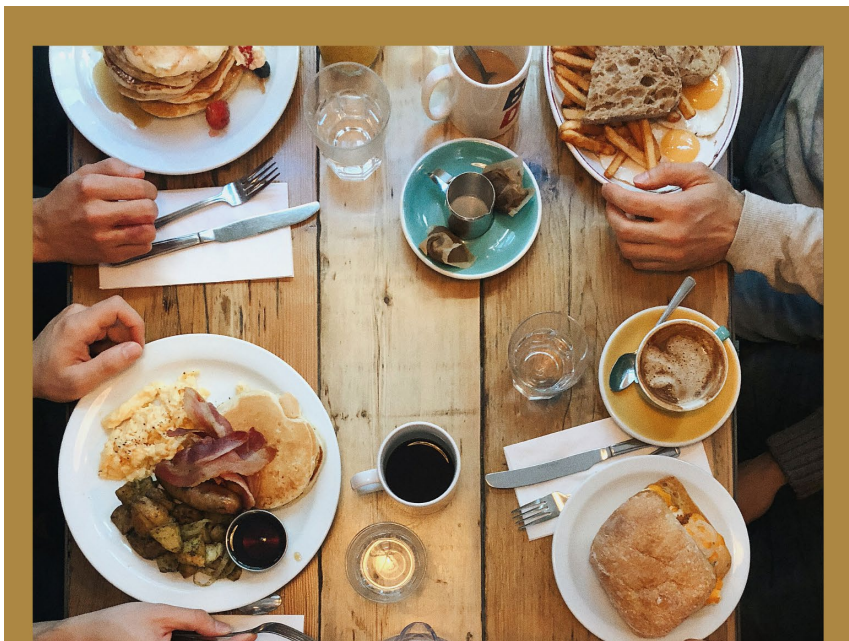
835, Boul. Jolliet

**Vous devez nous aviser de votre
intention d'être présent auprès
de Julie Savard 418 297-0315**

**Nous vous invitons à visiter
notre page Facebook :**



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil



Déjeuners FADOQ

CENTRE DES LOIRSIRS DE
POINTE-AUX-OUTARDES

De 8h30 à 12h00

Adulte : 8,00 \$
Enfant 6-12 : 4,00 \$
Enfant 0-5 : Gratuit

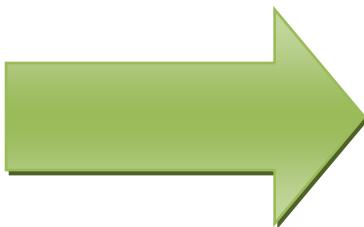


1ER OCTOBRE 2023
5 NOVEMBRE 2023
3 DÉCEMBRE 2023
7 JANVIER 2024
4 FÉVRIER 2024
3 MARS 2024
7 AVRIL 2024
5 MAI 2024

C'est le mois de votre anniversaire ?

C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement

Pour les membres qui sont du mois de juin, juillet et août c'est gratuit le 5 mai 2024
et pour les membres de septembre c'est gratuit le 1er octobre 2023.



SOUPER / SOIRÉE RETRO

Réservez votre samedi du
9 décembre prochain pour un
souper et une soirée dansante sur
le thème des années rétro avec
Yvan & Diane en musique, au
Centre des loisirs.

Pour les billets, communiquez avec:

Lisette Bouchard au
418 297-3442

Jocelyne Bouchard au
418 293-4961



CERCLE DES FERMIÈRES



CERCLE DES FERMIÈRES

POINTE-AUX-OUTARDES

LE CERCLE DES FERMIÈRES DE POINTE-AUX-OUTARDES
TIENT À REMERCIER LA POPULATION QUI LES A
ENCOURAGÉ À LEUR VENTE DE SOUS-MARINS,
CE FÛT UN SUCCÈS !

MERCI À LEURS COMMANDITAIRES :

- MAXI DE BAIE-COMEAU, BLVD LAFLÈCHE
- BOUCHERIE CHEZ FERNANDE
- MARCHÉ DES DUNES

À L'AN PROCHAIN !



CERCLE DES FERMIÈRES DE
POINTE-AUX-OUTARDES

Couronne de Noël

avec Audrey Savard

SAMEDI, LE 25 NOVEMBRE 2023
AU CENTRE DES LOISIRS
À 13H À LA SALLE DE CONFÉRENCE

LE COÛT : 20,00\$

INSCRIPTION : DENISE MALOUIN
AU 418 567-2894

Liste de matériels

- Couronne au choix: bois, sapinage ou métal
- Thule ou « rapnet »
- Boules de Noël
- Décos, fleurs, branches ou cocottes de sapin
- Rubans

SERVICE D'URBANISME

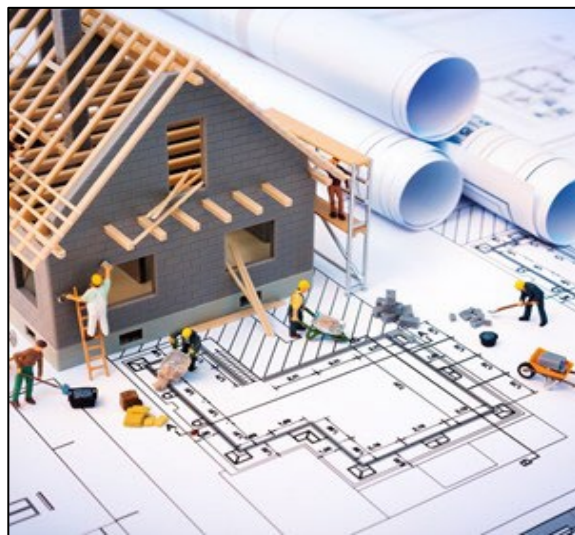
INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes




Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaire du service : **Bureau municipal** situé au
471, chemin Principal
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30



CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.

-  Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
-  Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
-  Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557.**



N'essayez pas de le réparer vous-même.

BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale.

Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre jusqu'au 30 avril de l'année suivante**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions, par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.





SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

CHANGEMENT D'HEURE

Dimanche, le **5 novembre** prochain, nous passerons à l'heure d'hiver.

À 3 heures du matin, il faudra reculer d'une heure. Il sera alors 2 heures.



De plus, saviez-vous que chaque année, il est recommandé de **vérifier le bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée** au moment du changement d'heure ?

NOEUDVEMBRE 2023

Fondé en 2003, PROCURE est le seul organisme de bienfaisance dans la lutte contre le cancer de la prostate. Il sensibilise, soutient et informe les personnes concernées par cette maladie. Il promeut et contribue au financement de la recherche de classe mondiale.

En octobre dernier, PROCURE a entamé sa 10^e édition de **Nœudvembre, campagne de sensibilisation invitant les Québécois à lutter contre le cancer de la prostate** avec style en portant le nœud papillon conçu par le créateur Philippe Dubuc, symbole de la lutte contre cette maladie qui touche douze (12) hommes par jour au Québec et qui est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes.

L'organisme *PROCURE* incite tous les Québécois à porter le nœud papillon dans le cadre de l'événement Nœudvembre.

<https://www.noedvembre.ca/>

ENREGISTREMENT POUR VOS ANIMAUX

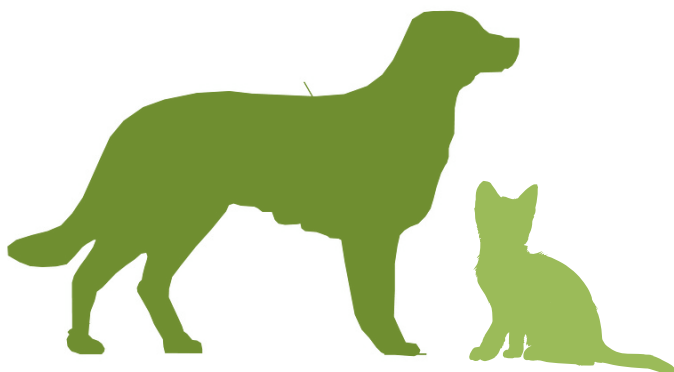


La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :

- La licence permet de retrouver le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24 ;
- La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge Le Chapitou (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qui l'a trouvé (souvent son propre voisin) ;
- La licence vous permet de respecter la réglementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de 250\$ + les frais alors que la licence ne coûte que **10,00 \$** à notre magnifique municipalité.

Vous pouvez venir au bureau de la municipalité pour enregistrer votre chien ou votre chat lors de nos heures d'ouverture.



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes :

vos photographies.

Des photos qui représentent vos activités de plein air, des paysages, de la faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prenez note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.



N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca

PETITE ANNONCE DANS LE BULLETIN ?

Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : **le Cacardeur.**

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois.

Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin de **DÉCEMBRE** est le *20 novembre 2023*.

Pour les commerces et les entreprises, prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Faites parvenir votre annonce à l'adresse:

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 418-567-2203 poste 0.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quand poser les pneus d'hiver

Les pneus d'hiver sont obligatoires à partir du 1^{er} décembre, et ce, jusqu'au 15 mars.



Vous pouvez évidemment prendre de l'avance et les faire installer dès l'arrivée de la saison froide. En effet, il est préférable de chausser notre voiture pour l'hiver bien avant la date butoir. Pourquoi ? C'est simple, parce qu'il y a de plus en plus souvent des bordées de neige en novembre. En effet, lors des premières neiges, les sorties de route se multiplient et nous comptons plusieurs accidents qui pourraient être évités si plus de gens chausaient leur véhicule pour l'hiver plus tôt dans la saison !

À noter que la période acceptée au Québec pour l'utilisation des pneus cloutés est entre le 15 octobre et le 1^{er} mai.

Le test du 25 cents



Pour déterminer si vos pneus d'hiver sont encore sécuritaires pour la saison hivernale : insérez une pièce de 25 cents dans une des rainures du pneu, le nez du caribou vers le fond du pneu. Si vous apercevez le bout du museau du caribou, votre pneu n'a plus 6/32 de pouce (4,8 mm), donc il ne durera pas une saison complète de 10 000 km.

Prévenir l'usure prématurée : pression d'air dans les pneus

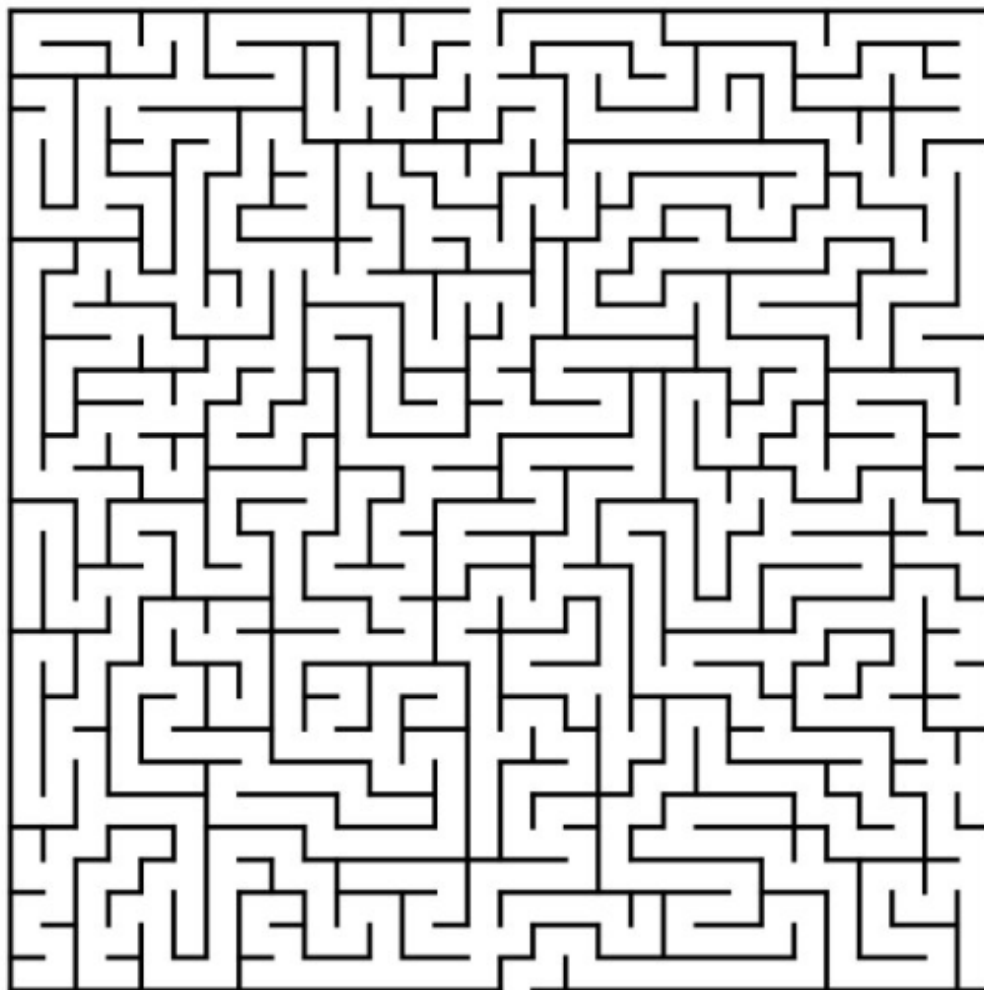
N'oubliez pas que vous devez maintenir une pression d'air adéquate afin de prévenir une usure prématurée des pneus et éviter le gaspillage de carburant. Il est donc recommandé de vérifier la pression d'air une fois par semaine si vous faites beaucoup de kilométrage ou au minimum une fois par mois, afin d'ajouter de l'air au besoin.

JEUX - DIVERTISSEMENT

	5			3	1	6		8
		3	7			5	4	
9		6						1
2		4						
			5		2			
						2		7
6						7		4
	9	5			6	8		
3		8	1	2			6	

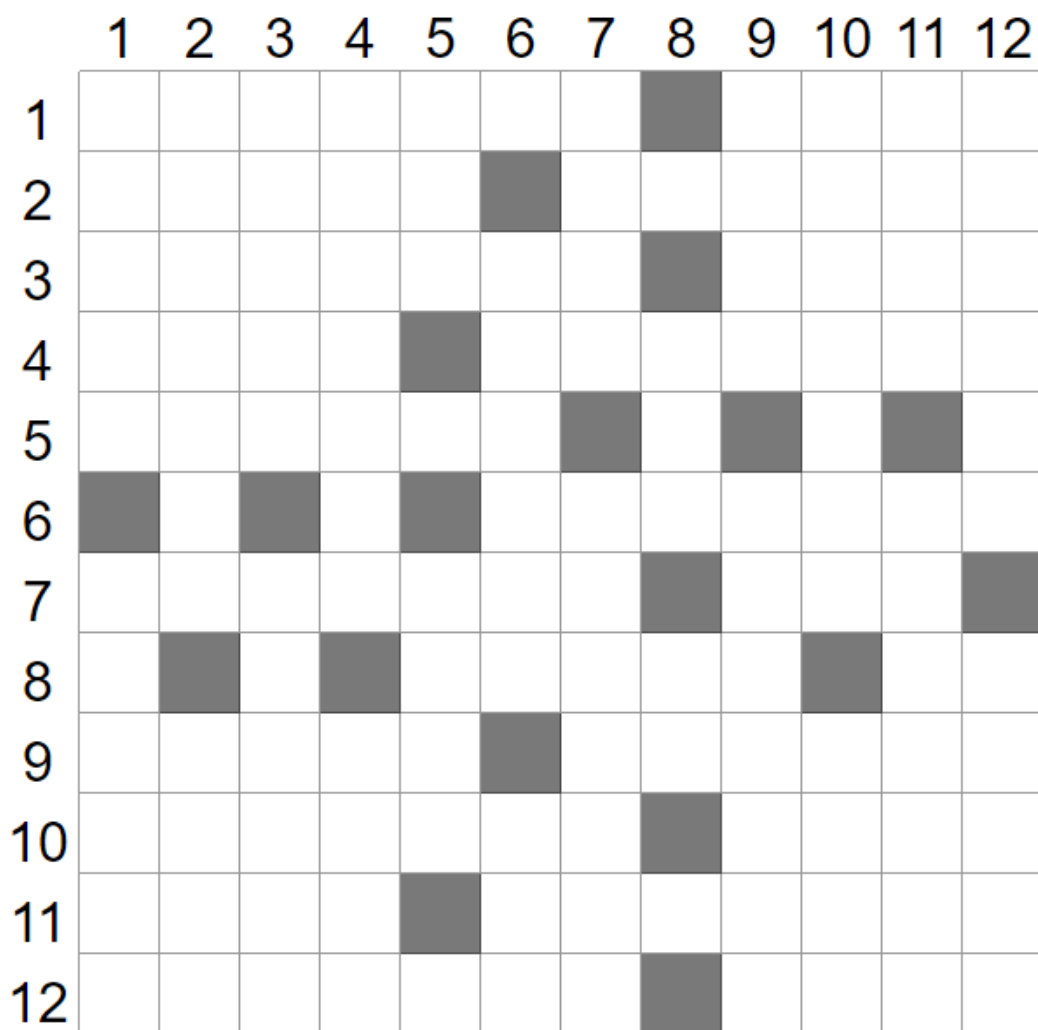
SUDOKU

LABYRINTHE



12 DIFFÉRENCES À TROUVER





Horizontal

1. Loyal / Sport
2. Assisté / Ressemble à un phoque
3. Faire mal / Mec
4. Il hurle / Qui dure longtemps
5. Arceau en métal
6. Exécutées
7. Songe / Le soleil s'y lève
8. Configuration des lieux / Conjonction de coordination
9. Queue des oiseaux de proie / Science
10. Qui est inscrite à un service / Relatif
11. Cercle coloré de l'œil / Étoile
12. Démons marins / Belle fleur

Vertical

1. Au bord de la mer / Diminution
2. Dirigée / Baraquement
3. Arôme / (Faire) fructifier
4. À un moment de répit / Baie peu importante
5. À toi / Extrait des déchets
6. Borné / A connu l'Eden
7. Creuse dans une matière dure / Progrès rapides
8. À poil / Interjection
9. Diminué / Demeurer
10. Personnes considérées comme infaillibles / Elle a deux roues
11. Ancienne monnaie italienne / Atones
12. Croupion / Donnée par la mère

MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2023



- Ordures : lundis
- Recyclage : vendredis
- Installations fermées

Novembre				
L	M	M	J	V
		1 ❄️	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

Décembre				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
24-25	26	27	28	29
				31



Télécharge l'application



5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviez-vous?



- Votre bac bleu appartient à la Régie.
- Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

Bac brun : informez-vous!



POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange
Tout ce qui se jardine

Visitez notre site Internet www.regiemanicouagan.qc.ca pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale

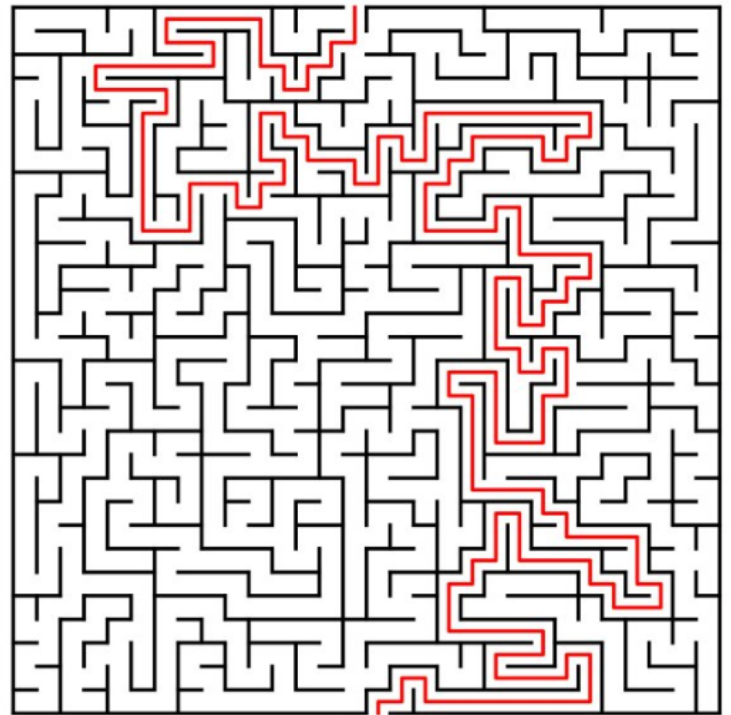
↑ Augmentation de la qualité de service

↓ Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

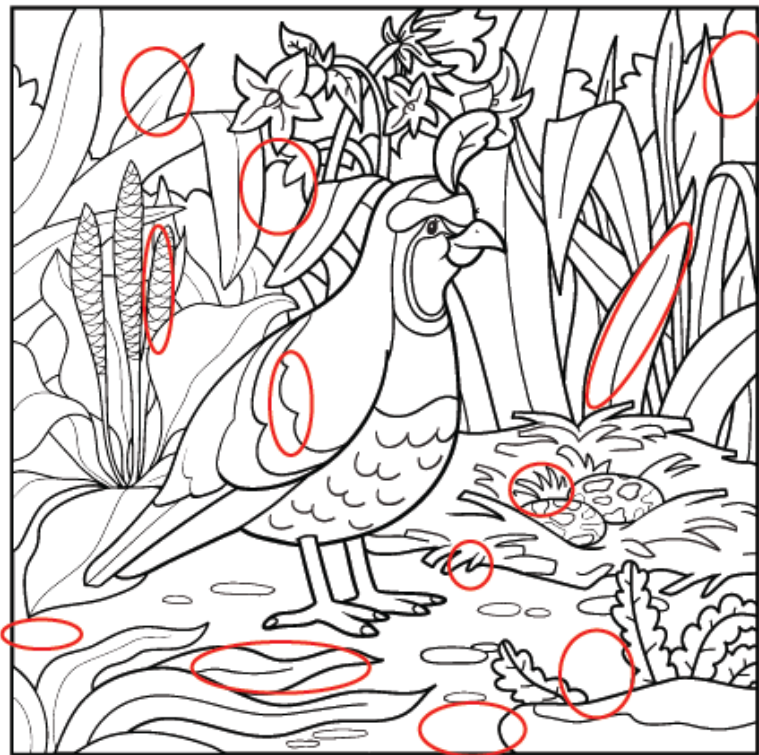
4	5	7	9	3	1	6	2	8
1	2	3	7	6	8	5	4	9
9	8	6	2	5	4	3	7	1
2	7	4	6	8	9	1	5	3
8	3	1	5	7	2	4	9	6
5	6	9	4	1	3	2	8	7
6	1	2	8	9	5	7	3	4
7	9	5	3	4	6	8	1	2
3	4	8	1	2	7	9	6	5

RÉPONSE SUDOKU



RÉPONSE : LABYRINTHE

RÉPONSE CHERCHE ET TROUVE



RÉPONSE : MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	O	R	T	I	F	■	G	O	L	F
2	A	I	D	E	E	■	O	T	A	R	I	E
3	B	L	E	S	S	E	R	■	G	A	R	S
4	L	O	U	P	■	T	E	N	A	C	E	S
5	E	T	R	I	E	R	■	U	■	L	■	E
6	■	E	■	R	■	O	P	E	R	E	E	S
7	R	E	V	E	R	I	E	■	E	S	■	
8	A	■	A	■	E	T	R	E	S	■	E	T
9	B	A	L	A	I	■	C	H	I	M	I	E
10	A	B	O	N	N	E	E	■	D	O	N	T
11	I	R	I	S	■	V	E	D	E	T	T	E
12	S	I	R	E	N	E	S	■	R	O	S	E

TABLE DES MARÉES – NOVEMBRE 2023

JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
1	0405	3.4	9	0537	1.3	17	0425	3.2	25	0009	3.6
	0950	0.9		1147	3.3		1006	1.0		0611	0.8
WE	1614	4.2	TH	1758	1.2	FR	1635	4.2	SA	1226	4.1
ME	2251	0.7	JE			VE	2316	0.8	SA	1857	0.5
2	0449	3.2	10	0005	3.3	18	0515	3.1	26	0057	3.6
	1029	1.1		0609	1.2		1054	1.1		0652	0.8
TH	1659	3.9	FR	1220	3.5	SA	1728	4.0	SU	1308	4.3
JE	2343	1.0	VE	1838	1.0	SA			DI	1943	0.4
3	0537	2.9	11	0041	3.4	19	0017	1.0	27	0141	3.6
	1111	1.3		0638	1.1		0615	2.9		0732	0.8
FR	1750	3.6	SA	1252	3.8	SU	1154	1.3	MO	1350	4.4
VE			SA	1914	0.8	DI	1830	3.8	LU	2027	0.4
4	0046	1.3	12	0115	3.4	20	0130	1.1	28	0224	3.5
	0634	2.7		0708	1.0		0726	2.9		0812	0.8
SA	1204	1.6	SU	1323	4.0	MO	1311	1.4	TU	1432	4.4
SA	1850	3.3	DI	1950	0.7	LU	1942	3.6	MA	2111	0.4
5	0202	1.4	13	0149	3.5	21	0244	1.1	29	0306	3.4
	0746	2.6		0738	0.9		0843	3.0		0851	0.9
SU	1321	1.7	MO	1356	4.2	TU	1441	1.4	WE	1514	4.3
DI	2003	3.2	LU	2025	0.6	MA	2100	3.5	ME	2154	0.6
6	0316	1.5	14	0225	3.5	22	0348	1.0	30	0348	3.3
	0908	2.6		0811	0.8		0954	3.2		0930	1.0
MO	1457	1.7	TU	1430	4.3	WE	1603	1.2	TH	1557	4.2
LU	2122	3.1	MA	2102	0.5	ME	2213	3.5	JE	2238	0.8
7	0416	1.5	15	0301	3.4	23	0441	1.0			
	1018	2.8		0846	0.8		1052	3.5			
TU	1615	1.6	WE	1508	4.3	TH	1710	1.0			
MA	2231	3.1	ME	2142	0.6	JE	2315	3.5			
8	0501	1.4	16	0341	3.3	24	0528	0.9			
	1108	3.0		0924	0.9		1142	3.9			
WE	1713	1.4	TH	1549	4.3	FR	1806	0.7			
ME	2323	3.2	JE	2226	0.7	VE					

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES



471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418 567-2203

Télocopieur : 418 567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (*mercredi soir*) : 418-567-2281 poste 5109

Régies de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118/418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (*Refuge Le Chapitou*) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur

est le 20 de chaque mois.

